

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 760 promulguant en C.F.S. le décret n° 53-235 du 24 mars 1953 portant règlement d'administration publique relatif au statut particulier du personnel des Trésoreries des Territoires d'Outre-Mer.

n° 760

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
9 juin 1953

Numéro JO
n° 8 du 01/07/1953

Date du numéro
1 juillet 1953

VISAS

Le Gouverneur de la France d'Outre-Mer, N. SADOUL, Gouverneur de la Côte Française des Somalis, Chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884 ,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulgué, dans le Territoire de la Côte Française des Somalis, le décret n° 53-235 du 24 mars 1953 portant règlement d'administration publique relatif au statut particulier du personnel des Trésoreries d'Outre-Mer (J.O.R.F. du 25 mars 1953, p. 2867).

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Le Gouverneur.N. SADOUL.